

Commune de QUINTIN

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 31 Mars 2022 à 19h30

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL

- Etat présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal pour l'année 2021

Rapporteur : Nicolas CARRO

L'article L 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales impose désormais aux Communes la réalisation d'un document établissant « un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la Commune. ».

L'article L 5211-12-1 du CGCT prévoit des dispositions similaires pour les EPCI à fiscalité propre.

Nom et prénom du conseiller	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller municipal			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune auprès de SBAA		
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)
CARRO Nicolas	24 083.16					
AUBRY Isabelle	6 160.80					
CHATTARD-GISSEROT Thibault	6 160.80					
GUILLOU Françoise	3 080.40					
HAMON Jean-Paul	6 160.80			9096.48		
HELLARD Hugo	3 080.40					
MAUJARRET Marie-Madeleine	6 160.80					
QUEMARD Bertrand	3 080.40					
REPERANT Thibault	3 080.40					
RUEN Pauline	3 080.40					
THERIN Emmanuel	6 160.80					

Le conseil Municipal prend bonne note de cet état.

X – Budget principal 2022 : Commune

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Section de Fonctionnement

Le budget est proposé en équilibre :

Dépenses = Recettes = 3 222 931,87 €

Le budget primitif de 2022 se caractérise principalement par une situation financière toujours tendue.

Cette tension est marquée par une annuité de la dette de la commune estimée en 2022 à 497 822,12 € (62 830,06 € d'intérêts en fonctionnement provisionné à 63 000 € et 434 992,06 € de remboursement du capital en investissement provisionné à 435 000 €). Il s'ajoute une incertitude qui découle de l'évolution sanitaire de la pandémie et de l'inflation issue de la pénurie de certaines matières premières, fournitures et denrées accentuée par le conflit ukrainien.

Au-delà de ces éléments structurants, le budget 2022 se caractérise par plusieurs autres faits :

- Une prévision de recettes en fonctionnement en augmentation d'environ 318 976,87 € avec l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 218 126,87 € et une prévision d'augmentation de 100 850 € expliquée par une revalorisation des bases fiscales malgré le maintien des taux de taxes foncières.
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement en raison du recours à l'externalisation de certaines prestations des services techniques qui seront réorganisés (tonte des 3 terrains de football avec la société SARL Espaces Verts Gautier Frères, prévision d'une prestation de balayage de la périphérie du centre-ville), de l'intégration de l'inflation énergétique et des denrées alimentaires ainsi que du maintien des subventions associatives.
- Une valorisation du virement à la section d'investissement de 357 846,87 € grâce à l'affectation de l'excédent de fonctionnement car la capacité d'autofinancement prévisionnelle ne s'élève qu'à 139 720 €, ce qui est insuffisant.

L'examen du projet de budget général 2022, pour sa section de fonctionnement, présente la vue synthétique suivante :

MAIRIE DE QUINTIN - Budget Primitif 2022	
Dépenses de Fonctionnement	
Ch. - 011 Charges à caractère général	806 920,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	1 361 800,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	172 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement	357 846,87
Art. - 023(ordre) Virement à la section d'investissement	357 846,87
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 100,00
Art. 6761 Différences sur réalisations (positives) transf en inv	
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	464 005,00
Ch. - 66 Charges financières	63 150,00
Ch. - 67 Charges spécifiques (titres annulés sur ex. antérieurs)	3 000,00
Art. - 6711 Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
Art. - 6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Ch. - 68 Dotations amortissements, dépréciations et provisions	6 110,00
Recettes de Fonctionnement	
002- Excédent	218 126,87
Ch. - 013 Atténuations de charges	25 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 300,00
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	112 300,00
Ch. - 73 Impôts et taxes	1 799 100,00
Ch. - 74 Dotations et participations	1 093 900,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	35 200,00
Ch. - 76 Produits financiers	5,00
Ch. - 77 Produits spécifiques	3 000,00

Dépenses de fonctionnement adoptées pour 2022 :

Chapitre 011 – charges à caractère général

806 920 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 723 100 € en 2021.

Les principales augmentations de dépenses sont constituées par :

- | | | |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| C/60612 | Energie-électricité
Les dépenses d'énergie - électricité se sont élevées à 75 902,19 € en 2021 contre 87 296,83 € en 2020. Cette baisse constatée s'explique par la fermeture de bâtiments en raison de la pandémie et donc une diminution des activités. Pour autant, l'évolution du contexte et des tarifs nous amènent à envisager pour 2022 une augmentation des dépenses de l'ordre de 15 %. | 115 000 € |
| C/60632 | Fournitures de petits équipements
En 2021, les dépenses se sont élevées à 32 675,77 contre 53 971,10 € en 2020 et 46 827,49 € en 2019. Il est demandé aux services techniques de maintenir les efforts d'économie. | 45 000 € |

Les crédits inscrits à cet article tiennent compte, en plus des besoins en matière d'entretien, du coût des matériaux nécessaires aux travaux neufs qui seront réalisés en régie :

- Travaux d'engazonnement du cimetière pour 5 000 €
- Travaux de rénovation du portail de la serre pour 3 500 €
- Travaux de plomberie, peinture et menuiserie à la salle Tournemine et au local sans abris pour 5 200 €
- Rénovation d'un appartement du groupe scolaire pour 12 000 € (plomberie, électricité, peinture et menuiserie)
- Réaménagement d'une salle de repos et d'un local rangement à la salle des fêtes et la MJC pour 9 000 €.

Les travaux en régie, d'un montant de 34 700 €, font l'objet en fin d'année d'une opération d'ordre :

Recettes au compte C/722-042 (section de fonctionnement)

Dépenses aux comptes 2128, 21318, 2132 et 2313 chapitre 040 (section d'investissement)

C/61358	Locations mobilières	32 000 €
	Les dépenses réalisées en 2021 se sont élevées à 430,01 € contre 2 399,47 € en 2020. Pour 2022, il est prévu le recours à une prestation de service de nettoyage de la périphérie de la Ville selon une formule de location d'une balayeuse avec chauffeur de 2 jours par mois pour environ 18 700 € annuel. Il serait envisagé une location leasing d'un véhicule électrique pour les services techniques pour 4500 € par an et la location d'illuminations de Noël pour 2 000 €. S'ajoutent d'autres locations inhérentes aux travaux techniques de type nacelle...	
C/61521	Terrains	23 000 €
	Les dépenses réalisées en 2021 pour l'entretien des terrains s'élevaient à 5 989,90 € contre 8 360,28 € en 2020. Les travaux d'entretien des espaces publics et des terrains de football exigent des équipements et des moyens humains importants pour la tonte. Plutôt que d'investir dans un nouveau tracteur-tondeuse, il est envisagé de recourir à une prestation de tonte des 3 terrains de football avec la société SARL Espaces Verts Gautier Frères.	
C/615232	Réseaux	12 000 €
	Malgré une inscription au BP 2021 de 1 000 €, les dépenses 2021 ont présentés un montant de 8 056,81 € contre 2 217,77 € en 2020. La réparation des feux tricolores est la principale cause et est de nouveau reconduite en 2022 à la suite d'une sortie de route d'une automobile ayant sectionnée un feu entier en début d'année.	
C/617	Etudes et recherches	16 500 €
	A ce compte sont imputées les dépenses de prestation de service intellectuelle dans le cadre de la cessation d'activité de l'ancienne décharge du Volozen et sa réhabilitation au titre de la réglementation de la prévention des risques d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. En 2021, ce compte inscrivait 1 500 € de prévision de dépenses sans réalisation.	

Chapitre 012 – charges de personnel

1 361 800 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 1 381 100 € en 2021.

Les crédits inscrits tiennent compte du remplacement des agents en congés de maladie pour des courtes et longues périodes...

Les dépenses 2021 sont de 1 288 431,51 € contre 1 335 514,69 € en 2020.

Ce budget intègre 29 agents titulaires, 7 non titulaires et 1 agent vacataire pour la distribution du Quintinais. Parmi les agents non titulaires, nous comptabilisons un agent des services techniques, 4 agents des services scolaires et périscolaires dont 2 Contrat d'Aide à l'Embauche, un volontaire territorial en administration et un renfort estival de 20 heures par semaine pour la tenue de l'ouverture au public de la fabrique-atelier du lin et ses animations.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante

464 005 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 453 700 € en 2021.

Les crédits inscrits tiennent compte de la revalorisation de la subvention de fonctionnement versée à Saint-Brieuc Armor Agglomération pour le soutien aux activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement conventionnées avec la MJC de Quintin. Les dépenses de 2021 étaient de 49 397,80 € contre 40 536,65 € en 2020 au compte 657351.

Il est également prévu d'inscrire au compte 657358 une participation financière au fonctionnement du pôle de proximité dans le cadre de la mise en place de l'Espace France-Services à hauteur de 3 000 €.

Au compte 657362, la commune versera une subvention d'équilibre de 12 500 € au CCAS.

Par ailleurs, il est rajouté aux comptes 65811 et 65 818 les frais de gestion et d'abonnement annuel du serveur hébergeant notre logiciel métier JVS-Cloud pour 2 000 € et le site internet pour 500 €.

Recettes de fonctionnement adoptées pour 2022 :

Les principales recettes sont constituées notamment par :

C/002	Excédent de fonctionnement reporté En 2020, il n'y avait pas d'excédent reporté dans cette section.	218 126,87 €
C/6419	Remboursements sur rémunération du personnel A ce compte, sont imputés les remboursements des salaires des agents placés en congé de maladie.	20 000,00 €

Chapitre 70– vente de produits fabriqués, prestations de services, marché

112 300 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 126 200 € en 2021.

C/7066	Redevance des services à caractère social A ce compte, sont imputées les participations des familles dont les enfants fréquentent la garderie. Les recettes de 2021 se sont élevées à 13 130,88 € contre 10 011,96 € en 2020. Jusqu'à 37 enfants ont été inscrits à la garderie en décembre 2021.	12 500 €
---------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

C/7067	Redevance services péri-scolaires	80 000 €
---------------	------------------------------------------	-----------------

A ce compte, sont imputées les recettes de la cantine scolaire. Ces recettes se sont élevées à 80 008,51 € en 2021 contre 64 211,08 € en 2020. Environ 185 enfants ont fréquenté la cantine en décembre 2021 sur 208 élèves inscrits, soit un taux de fréquentation de 89 %.

Il faut constater au compte 70845 la fin de la mise à disposition de l'électricien auprès de la commune voisine de Saint-Brandan en octobre 2021, soit une perte de 6 013,92 € constaté en 2020 ou 5 516 € en 2021.

S'ajoute au compte 70848 la perte des interventions de balayage des services techniques municipaux et d'entretiens des terrains au bénéfice de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Terres d'Armor Habitat, ex-Côtes d'Armor Habitat.

Chapitre 73 – impôts et taxes

1 799 100 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 1 645 100 € en 2021.

Avec la revalorisation des bases fiscales et une réalisation 2021 de 1 758 626,49 € nous cherchons à ajuster au plus juste ce chapitre.

C/73111	Taxes foncières	1 400 000 €
	1 360 087 € ont été réalisés en 2021 contre 1 268 520 € en 2020.	
C/73211	Attribution de compensation	230 000 €
	Ces crédits correspondent à l'attribution de compensation qui sera versée mensuellement par SBAA à hauteur de 19 228 €.	

Chapitre 74 – dotations et participations

1 093 900 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 1 072 000 € en 2021.

C/7411	Dotation forfaitaire	500 000 €
	Le montant exact n'est pas connu à ce jour. Pour information, la dotation forfaitaire s'est élevée à 503 738 € en 2021 contre 502 645 € en 2020.	
C/74	Les autres montants (Dotation de solidarité rurale, fonds national de péréquation ...)	
	n'ont pas été notifiés au jour de la commission financière.	

Les autres recettes ont été réajustées au vu du compte administratif 2021 et des données connues.

Chapitre 75– autres produits de gestion courante

35 200 € sont comptabilisés à ce chapitre contre 54 200 € en 2021 en raison de la perte des revenus des immeubles de l'ancienne trésorerie (11 050 €) et de l'ancien bureau de poste (10 024) avoisinant 21 074 €.

Section d'Investissement

Le budget d'Investissement est proposé en équilibre :

Dépenses = Recettes = 1 333 301,51 €

L'examen du projet de budget général 2022, pour sa section d'investissement, présente la vue synthétique suivante :

MARIE DE QUINTIN - Budget Primitif 2022			
Dépenses d'investissement			
		RAR 2021	BP 2022
Opération 2 Bâtiments communaux		15 192,00	293 100,00
Opération 3 Travaux de voirie		12 011,00	31 350,00
Opération 6 Acquisitions de matériels		47 030,57	87 300,00
Opération 13 Signalisation		-	10 000,00
Opération 54 Eclairage public		1 903,70	54 000,00
Opération 71 Nouveau quartier		199 382,65	70 000,00
<i>Opérations Financières</i>			
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	-	435 000,00
Compte 1641	Emprunts		435 000,00
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		40 731,59
Compte 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		40 731,59
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre section		36 300,00
	Travaux en régie		34 700,00
13918	Amortissement Subventions		1 600,00
	TOTAL DEPENSES	275 519,92	1 057 781,59
Recettes d'investissement			
		RAR 2021	BP 2022
Opération 2	Batiments communaux	10 128,00	82 500,00
Opération 6 Acquisitions de matériels		34 925,00	16 250,00
Opération 71 Nouveau quartier		14 400,00	81 000,00
<i>Opérations Financières (OPFI)</i>			987 745,38
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation		357 846,87
Compte 021	Autofinancement		357 846,87
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		160 000,00
Chapitre 040	Opération d'ordre de transferts entre section		88 100,00
Chapitre 10	Immobilisations corporelles		381 798,51
<i>Opérations (OPNI)</i>			106 353,13
Compte 16	Emprunts		106 353,13
	TOTAL RECETTES	59 453,00	1 273 848,51

Dépenses d'investissement adoptées en 2022 :

C/001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 731,59 €
C/1641	« Emprunt » Capital à rembourser	435 000 €
	Le capital est de 434 992,06 €. L'annuité capital + intérêt s'élève à 497 822,12 €. Elle était de 509 683,54 € en 2021.	
	Restes à réaliser 2021 pour la mission de maîtrise d'œuvre du nouveau quartier, l'étude « mobilité douce », les équipements numériques des écoles, l'achat d'un broyeur et l'installation des portes de la mairie notamment	275 519,92 €
	Etudes, travaux et acquisitions nouvelles pour 2022	545 750 €
C/040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie et amortissement des subventions)	36 300 €

Recettes d'investissement adoptées en 2022 :

Le financement est assuré comme suit :

C/021	Virement de la section de fonctionnement	357 846,87 €
C/024	Produits de cessions d'immobilisations	160 000 €
	Il est envisagé la vente de biens immobiliers	
C/040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	88 100 €
C/10222	Fonds de compensation de TVA	39 000 €
C/10226	Le montant du FCTVA s'élevait à 28 191,27 € en 2021.	6 000 €
C/10251	S'ajoute 80 000 € de leg et 6 000 € de taxes d'aménagement	80 000 €
C/1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	256 798,51 €
	(affectation des résultats)	
C/1321	Subventions d'investissements	179 750 €
C/1322	S'ajoute à ce montant 59 453 € de restes à réaliser	
C/1347		
et autres		
C/1641	Emprunts en euros	106 353,13 €
	Un nouvel emprunt d'équilibre de 106 353,13 € est inscrit pour assurer le financement de l'ensemble des programmes détaillés ci-dessous tout en s'inscrivant dans la perspective d'éviter d'y recourir (cf ci-après, l'évolution de la dette).	

Les programmes d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 545 750 € en 2022 contre 218 410 € budgété en 2021.

Il s'agit :

- des études et travaux de bâtiments **293 100 €**

• des travaux de voirie, agencements de terrain, signalisation, réseaux et installations	41 350 €
• des acquisitions de matériels et mobilier, et aménagement de terrains	87 300 €
• des subventions d'équipement d'éclairage (Syndicat d'électricité)	54 000 €
• des frais d'études pour le nouveau quartier	70 000 €

Il faut souligner à nouveau l'extrême prudence quant aux programmes d'équipement en raison de l'état d'endettement de la commune. L'objectif est d'attendre, autant que possible, l'extinction d'une partie de cette dette, c'est-à-dire 2024, voire 2025.

Au programme 2022

Opération 2 → Bâtiments communaux		293 100 €
C/ 21318	Rénovation du rez-de-chaussée de la trésorerie Travaux en vue d'accueillir le Pôle de proximité de Saint-Brieuc-Armor Agglomération et une future Maison France Services pour 145 000 €	
C/2031	Audit énergétique de la Salle des Fêtes pour 6 000 €	
C/ 21533	Câblage informatique de l'école élémentaire pour 12 100 €	
C/ 2031	Réalisation d'un schéma directeur immobilier par un bureau d'études pour 50 000 €	
C/ 2138	Jeu d'écriture comptable pour équilibrer l'intégration d'un leg immobilier pour 80 000 €	
Opération 3 → Travaux de voirie et agencements de terrain		31 350 €
C/ 2128	Scalpage du terrain d'honneur Jean de Bagneux Scalpage, nivellement, sablage, décompactage et engazonnement de l'aire de jeu du terrain de football pour 19 500 €	
C/2152	Aménagement d'espaces végétalisés devant le bureau de l'Office de tourisme et la basilique pour 1 850 €	
C/ 2151	Prévision de 10 000 € de travaux de voirie après aménagement trottoirs avenue du Général de Gaulle	
Opération 6 → Acquisitions de matériels		87 300 €
C/ 2051	Concessions et droits de licences informatiques Gestion informatique du logiciel métier JVS-Cloud pour 15 300 €	

- C/21351 Amélioration de l'alarme de l'école pour 500 €
- C/ 21831 Prévision d'achat de 24 309 € d'équipement informatique pour l'école Notre-Dame et d'un photocopieur pour l'école publique, soit un total de 27 000 €
- C/ 21838 Achat pour la mairie de 3 postes informatiques et d'une barre de son pour 3700 €
- C/ 21848 Achat pour la mairie de mobilier de bureau pour 1 500 €
- C/ 2152 Achat de jardinières pour 2800 €
- C/ 2158 Achat pour les services techniques de matériels et outillages techniques (tondeuse, taille-haie, souffleur, aspirateur de feuilles, élagueuse et électroportatif), pour l'école d'un capteur de CO2 et pour le bureau de l'Office de Tourisme de 2 radiateurs pour un montant de 12 500 €
- C/ 21578 Achat d'équipements d'illuminations de Noël pour 3 000 €
- C/ 2188 Achat d'équipements sportifs pour les salles (poteaux et filets de volley et badminton, tables de tennis, matelas de gymnastique et but de hand), d'équipements de restauration scolaire (sauteuse et armoire frigorifique), d'équipements de projection (grand écran, tv) et d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes pour un montant de 21 000 €.

Opération 13 → Signalisation 10 000 €

- C/2152 Installations, matériel et outillage de signalisation pour 10 000 € (panneaux zone 20, bornes à la Place 1830 et Impasse de la pompe, potelets rue Lecuyer et autres signalétiques).

Opération 54 → Eclairage public 54 000 €

- C/2152 Renouvellement de foyers vétustes, première tranche de travaux au lotissement du château d'eau

C/2315

Etudes et assistance maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la modification du PLU de l'ancien hôpital, du suivi du chantier de déconstruction.

XI – Emprunt 2022 et évolution de la dette

Un emprunt de 106 353,13 € est inscrit au budget primitif 2022 pour assurer le financement de l'ensemble des programmes ci-dessus exposés.

Vous trouverez ci-dessous le tableau relatif à l'évolution de la dette actuelle sans l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif pour un montant de 3 143 058,48 € au 22 mars 2022.

Exercice	Annuité (en €)	Intérêts (en €)	Capital (en €)	Capital restant dû (en €)
2021	509 683,54	70 999,84	438 683,70	3 581 742,18
2022	497 822,12	62 830,06	434 992,06	3 143 058,48
2023	452 993,67	54 615,40	398 378,27	2 708 066,42
2024	299 782,58	47 215,55	252 567,03	2 309 688,15
2025	294 763,77	39 700,83	255 062,94	2 057 121,12
2026	273 997,60	32 349,18	241 648,42	1 802 058,18
2027	253 024,37	25 947,83	227 076,54	1 560 409,76
2028	159 809,25	20 142,57	139 666,68	1 333 333,22
2029	151 593,22	17 926,54	133 666,68	1 193 666,54
2030	147 578,21	15 911,53	131 666,68	1 059 999,86
2031	145 579,95	13 913,27	131 666,68	928 333,18
2032	143 581,67	11 914,99	131 666,68	796 666,50
2033	141 583,41	9 916,73	131 666,68	664 999,82
2034	109 668,32	8 001,64	101 666,68	533 333,14
2035	98 085,91	6 419,23	91 666,68	431 666,46

2036	96 531,25	4 864,57	91 666,68	339 999,78
2037	57 794,24	3 627,56	54 166,68	248 333,10
2038	19 856,28	3 189,60	16 666,68	194 166,42
2039	19 576,62	2 909,94	16 666,68	177 499,74
2040	19 296,96	2630,28	16 666,68	160 833,06
...
2049	10 598,10	125,16	10 832,94	10 832,94

Les intérêts, d'un montant de 395 126,62 €, s'ajoutent au capital restant dû de 3 143 058,48 €, soit une liquidité de 3 538 185,10 €.

XII – Budget annexe 2022 : Lotissement des Hauts de la Villeneuve

Le budget du lotissement des « Hauts de la Villeneuve » s'équilibre en recettes et dépenses à 87 532,89 € avec notamment l'excédent reporté de l'exercice 2021 (67 993,85 €).

Section de Fonctionnement

Dépenses = Recettes = 87 532,89 € Hors Taxes

Dépenses

C/011 Charges à caractère général 67 988,85 €
HT

C/042 Opérations ordre transf. entre sections 19 539,04 €
HT

Recettes

C/002 Excédent reporté 67 993,85 €
HT

C/042 Opérations ordre transf. entre sections 19 539,04 €
HT

Section Investissement

Dépenses = Recettes = 39 078,08 € Hors Taxes

Dépenses

C/040 Opérations ordre transf. entre sections 19 539,04 €
HT

C/001 Solde d'exécution reporté 19 539,04 €
HT

Recettes

C/16 Emprunts et dettes assimilées 19 539,04 €
HT

C/040 Opérations ordre transf. entre sections 19 539,04 €
HT

Le montant de l'emprunt sera déterminé en fin d'opération après déduction du produit des ventes des terrains.

Le budget annexe sera équilibré par le budget principal.

Un lot reste disponible à la vente et un autre est en cours d'acquisition.